



VÉLO QUI RIT

Lons le Saunier, le 29 novembre 2003

**Mairie
Agglomération SUD
de Lons le Saunier**

A l'attention de Monsieur Le Maire

Objet : Aménagements cyclables de l'Agglomération Lédonienne

Monsieur,

L'Association VÉLO QUI RIT a le plaisir de vous transmettre le document présentant ses propositions et sa réflexion sur les aménagements cyclables de la voie verte et ses connexions avec les besoins de dessertes des villages du Sud de l'agglomération du bassin Lédonien.

Nous sommes en effet dans une période déterminante de projets de voirie : les dossiers contournement et voie verte.

La mise à l'enquête publique en décembre 2003 du projet de contournement routier par l'Ouest est à nos yeux une opportunité de débat sur les aménagements structurants des transports et des déplacements au sein de l'Agglomération.

Ce tracé du contournement délimite de fait l'extension Ouest de l'agglomération pour les années à venir.

Dans sa partie Sud, cette voirie nouvelle va créer un effet de coupure sur le territoire de certaines communes qui ne sera que partiellement compensée par les ouvrages de rétablissement de continuité des voiries existantes.

L'Association VÉLO QUI RIT sera particulièrement vigilante sur le respect de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie du 30/12/96, notamment son article 20 (codifié à l'article L 228 du code de l'environnement), qui impose de prévoir des aménagements cyclables à l'occasion de création ou de restructuration des voies urbaines.



Dans un récent article de presse , il a été fait état de l'avancement du projet voie verte et notamment du quasi bouclage de l'acquisition foncière préalable de la totalité de l'itinéraire. Toutefois, aucun calendrier ne permettant d'envisager l'inauguration d'un premier tronçon n'a été annoncé.

Aujourd'hui, les usagers du vélo de l'Association VÉLO QUI RIT vous présentent leurs propositions d'itinéraires partie Sud de l'agglomération et demandent l'aménagement prioritaire et à très court terme du tronçon de la voie verte péri-urbaine COURLANS - LONS sans attendre la réalisation globale de la voie verte.

Nous souhaitons que ce document fasse l'objet d'un débat et d'une délibération au sein de votre conseil municipal afin que ces propositions soient intégrées dans les projets en cours.

VÉLO QUI RIT est à votre disposition pour échanger sur ce document.

Recevez, Monsieur Le Maire, nos sincères salutations véloqu coastes.

Pour le Conseil d'Administration

Marie LOUESSART
Présidente VÉLO QUI RIT



